



Action au pénal pour une fausse attestation employeur d'une administration ?

Par **Router**, le **20/06/2022** à **07:24**

Bonjour,

Une administration refuse de me délivrer une attestation employeur. J'ai fait une demande d'exécution devant la cour administrative d'appel. L'administration a produit devant la CAA une fausse attestation et la cour d'appel a conclu à tort que l'administration a bien exécuté cette demande.

J'ai donc contesté cette décision au conseil d'état !

Ma question est la suivante : Dois-je attendre la décision du CE ou bien attaquer en même temps au pénal puisqu'un agent de la fonction publique a produit un faux document me causant un préjudice important (privé de chômage depuis plus de 5 ans) ?

Merci de vos réponses

Par **Zénas Nomikos**, le **22/06/2022** à **16:30**

Bonjour,

je vous conseille la voie pénale sous réserve qu'il n'y ait pas eu prescription de l'infraction.

La réforme des délais de prescription des infractions a eu lieu en 2017.

<https://www.cabinet-fabre.avocat.fr/comment-sy-retrouver-dans-les-delais-de-prescription-apres-la-loi-du-27-fevrier-2017/>